



Liège, le 25 août 2020

Fédération Francophone Belge de Kin-Ball

Rue des Prémontrés 12, 4000 Liège

0499/87.75.39

contact@kin-ball.be

Objet : autorisation parentale pour contrôle anti-dopage

Autorisation parentale lors d'un contrôle anti-dopage d'un mineur ou d'un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Père, mère, tuteur* de l'enfant,

Nom :

Prénom :

Autorise le personnel médical accrédité consulté pour les prélèvements en vu d'un contrôle anti-dopage, à procéder aux seuls prélèvements nécessaires au contrôle,

Fait à :

Le :

Signature des parents ou du représentant légal
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

*Biffer la mention inutile





FÉDÉRATION FRANCOPHONE BELGE DE KIN-BALL

☎ 0499/87.75.39

🌐 WWW.KIN-BALL.BE

✉ CONTACT@KIN-BALL.BE

📘 [KINBALL.BE](https://www.facebook.com/KINBALL.BE)

